



FORMATION CONTINUE 2026

E LEARNING

DROIT ECONOMIQUE

DIAGNOSTIQUER LE RISQUE CONCURRENTIEL

Du 5 juin au 31 décembre 2026

Durée : 3h

Formation proposée par LegalFamily en collaboration avec :

**Me Charline DI GALANTE
Avocat en droit économique
Barreau de Lyon**

150€ la séance

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité d'acquérir les réflexes opérationnels du droit de la concurrence pour conseiller leurs clients, en amont, sécuriser leurs pratiques commerciales et défendre efficacement leurs intérêts en cas de contentieux.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

I – Maîtriser les fondements des pratiques anticoncurrentielles

II – Encadrer les échanges d'informations et la participation aux organismes professionnels

III – Détecter et prévenir les ententes horizontales

IV – Sécuriser les relations verticales et les contrats de distribution

V – Qualifier les comportements de concurrence déloyale

VI – Bâtir une stratégie contentieuse en concurrence déloyale

Moyens pédagogiques :

Formation en distanciel, e-learning.

Vidéos, quiz, supports téléchargeables, tutoriels (lecture commentée d'un bilan, d'un compte de résultat, analyse de bilans originaux...).

Associe théorie et pratique avec des exposés et des études de cas.

Accessible depuis un ordinateur ou une tablette.

Modalités d'évaluation de la formation :

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation. Un score de 70% est requis pour la délivrance de l'attestation CNB.

Niveau de la formation : 1 (Acquisition des fondamentaux).

Présence et suivi des apprenants : *La connexion et l'avancée des apprenants seront vérifiées de manière régulière. Après chaque module, un test en ligne (questionnaire ou cas pratique) est réalisé et un score minimum de 70% est demandé pour la validation. En dessous de ce score de 70% les modules concernés doivent être refait pour obtenir l'attestation. Aucune attestation ne sera délivrée sans un parcours entièrement réalisé.*

Conditions générales de vente : *Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EFA (efa-toulouse.fr) leur attestation de présence.*

Modalités d'assistance : *Me Marion Sourd, co fondatrice de LegalFamily (06 86 10 42 64 / marion.sourd@legalfamily.fr)*

Accès aux personnes en situation de handicap : *Toute personne en situation de handicap est invitée à le signaler auprès de la référente handicap Me Marion Sourd, (marion.sourd@legalfamily.fr).*